



Bruno Gravelat a quitté en mars le Parc naturel régional du massif des Bauges pour rejoindre le bureau d'études Ecoter de Nyons comme chef de projets ornithologie et botanique.

bruno.gravelat@ecoter.fr



David Sautet a quitté en mars le Parc naturel régional des Landes de Gascogne où il était chargé de mission Natura 2000 pour intégrer l'association des écologistes de l'Euzière en

Languedoc-Roussillon en tant que chargé de mission expertises faunistiques. david.sautet@euziere.org - www.euziere.org

ELLE A DIT... À PROPOS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Valérie Létard

Secrétaire d'État au développement durable

Je compte sur votre mobilisation pour l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique.

J'en appelle à votre responsabilité pour que les démarches soient complémentaires et partagées [...]. Nous ne pouvons nous permettre de risquer la dispersion.

Je souhaite que chacun d'entre vous puisse répondre à cette double interrogation : que contient mon territoire en termes de continuités écologiques à sa propre échelle ? Que peut-il apporter à l'échelle supérieure ? » • Lors du congrès annuel de Réserves naturelles de France à Strasbourg, le mercredi 14 avril 2010.



Jean-Pierre Arnaud, DAF de Mayotte, est devenu chef du service Aménagement, sites, paysages et nature, et adjoint au directeur à la Diren de la Martinique en mars.

jean-pierre.arnaud@developpement-durable.gouv.fr



Olivier Scher a quitté en mars le poste d'animateur du pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales à la Fédération des parcs naturels régionaux pour le Cren du

Languedoc-Roussillon. Il est chargé du Plan national de restauration de l'aigle de Bonelli et d'expertise naturaliste. Olivier Pelegrin lui succède (opelegrin@parcs-naturels-regionaux.fr).

pna@cenlr.org

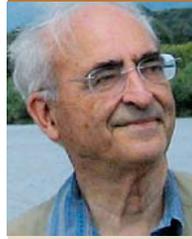


Ségolène Travichon a quitté l'ONCFS pour la LPO en mars. Chef du service des Espaces protégés, elle remplace Francis Meunier qui rejoint le CEN Picardie. segolene.travichon@lpo.fr



Jacques Trouvilliez a quitté en juin la direction du service du Patrimoine naturel au Muséum national d'histoire naturelle. Il est aujourd'hui conseiller biodiversité et chasse au cabinet du

ministre de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, remplaçant ainsi Antoine Cadi. jacques.trouvilliez@developpement-durable.gouv.fr



Par **Fernand Verger**

Professeur émérite à l'École normale supérieure*

Trait de côte

La détermination de la limite entre la terre et la mer a été une préoccupation juridique ancienne. On rappellera que l'ordonnance de la Marine d'août 1681, œuvre de Colbert, fixait cette limite à la ligne atteinte par la mer pendant les nouvelles et pleines lunes, et « jusqu'où le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves ».

Cette ordonnance envisageait essentiellement les côtes de la façade océanique de la France soumises à une marée notable, alors qu'en Méditerranée, demeuraient applicables les *Institutes* de Justinien selon lesquelles « le rivage de la mer s'étend jusqu'où parvient le plus grand flot d'hiver ».

Le terme de trait de côte apparaît ultérieurement pour définir la ligne atteinte par la mer lors de la plus grande marée astronomique possible (coefficient 120) avec des conditions météorologiques normales et la ligne atteinte par les tempêtes d'hiver en Méditerranée.

Le tracé. Le tracé du trait de côte peut être simple sur les rivages accores¹ ou sur les côtes sableuses uniformes. Il se complique dans les estuaires où il accompagne les rives du fleuve et dans les lagunes de Méditerranée dans lesquelles il pénètre par les graus.

L'utilisation fréquente de cette notion a conduit l'Institut géographique national et le service Hydrographique et océanographique de la marine à en donner une expression graphique accessible sur le site Geoportail.

L'évolution. Le trait de côte se déplace sous l'action des agents géomorphologiques. L'érosion tend à le faire migrer vers l'intérieur des terres principalement sous l'effet des vagues. L'accumulation produit un mouvement inverse avec la progression des dépôts appelée progradation, comme dans beaucoup de deltas ou dans certaines baies dont les fonds se comblent.

La gestion. On parle aujourd'hui de gestion du trait de côte car la civilisation contemporaine a tendance à le déplacer. Vers l'intérieur des terres, en creusant des bassins portuaires ; vers l'extérieur par la création de digues, de polders ou de terres-pleins industriels. La gestion comporte des actions de protection des biens et des personnes, tendant à stopper ou à déplacer les actions d'érosion par des ouvrages longitudinaux (digues, plantations...) ou par des ouvrages transversaux (épis). Elle peut aussi recourir à l'apport de sédiments pour recharger les plages. Dans certains cas, la gestion peut consister à accepter l'évolution naturelle ou même à rendre des terres à la mer en pratiquant des dépoldérisations propices à la biodiversité et favorables à une meilleure défense face à la montée du niveau de la mer. ●

1. Abrupts.

* Fernand Verger est également conseiller scientifique du Conservatoire du littoral. Il est auteur de *Zones humides du littoral français*, Belin, 448 pages, 2009.

EN SAVOIR PLUS

La gestion du trait de côte, Meeddm, Quæ, 290 pages, 2010.